

DEPARTEMENT DU RHONE
COMMUNE DE VOURLES

<p>Nombre de conseillers : En exercice : 23 Présents 18 Votants : 21</p> <p>Ont voté : Pour : 21 Contre : 0 Abstention : 0</p>	<p>L'an deux mil onze, le vingt janvier à vingt heures trente minutes à Vourles, le Conseil municipal de Vourles dûment convoqué le treize janvier, s'est réuni dans la salle du Conseil à Maison Forte, sous la présidence de Monsieur Serge FAGES, Maire.</p> <p>Étaient présents : Serge FAGES, Michel REGNIER, Pascale HAUKE, Gérard GRANADOS, Catherine STARON, Annie FERNANDES, Sébastien BLANC, Elyane CLOP, Christine DUSSURGET, Laurence MARTINEZ, Marie-Thérèse PRALY, Lorraine BOYER, Laurent SAINT JALMES, Jérôme MONVAILLIER, Gianni DE BERNARDIS, Serge MICHAUT, Sabine BEGASSAT, Cécile MATHAUD.</p> <p>Absents : Elisabeth MESNIER, Jean Jacques RUER, Paul REGARE, Dominique REGNIER, Sylvain ARNAUD.</p> <p>Excusés : Elisabeth MESNIER, Jean Jacques RUER, Paul REGARE, Dominique REGNIER, Sylvain ARNAUD.</p> <p>Pouvoirs : Paul REGARE donne pouvoir à Serge FAGES Dominique REGNIER donne pouvoir à Annie FERNANDES Sylvain ARNAUD donne pouvoir à Gianni DE BERNARDIS</p> <p>Secrétaire de séance : Catherine STARON.</p>
--	---

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS N° 2011-005
SEANCE DU 20 JANVIER 2011

OBJET : Fixation du prix de vente du livre catalogue – Exposition FUSARO

Monsieur le Maire rappelle que la Commune de Vourles organise du 11 février au 27 février 2011 une exposition rétrospective de l'œuvre de Jean FUSARO.

Cette manifestation qui regroupera des œuvres majeures de l'artiste, est accompagnée par l'édition d'un livre catalogue.

Ce livre catalogue consiste en une présentation de l'ensemble des œuvres qui seront exposées. Il sera vendu à l'occasion de cette exposition.

Considérant que le produit de la vente de ce catalogue est encaissé par la régie de recettes diverses, il convient d'en fixer le prix.

Monsieur le Maire propose au Conseil municipal de fixer le prix du livre catalogue à dix (10) euros.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide, à l'unanimité, de fixer le prix du livre catalogue à dix (10) euros.

Pour : 21 Contre : 0 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire
Après dépôt en Préfecture
Le
Et publication
Le

Le Maire,
Serge FAGES

Fait et délibéré les jours,
Mois, an et heure que susdits
et ont signé au registre les membres présents
Pour copie conforme,

Le Maire,
Serge FAGES